

VIVRE À SAINT-GEORGES

Bulletin communal d'information • Décembre 2025 • N°99



SAINT-
GEORGES
SUR-MEUSE



Éditeur responsable
Francis Dejon
www.saint-georges-sur-meuse.be

En page 16,
La Grande Parade et le
Marché de Noël

SOMMAIRE

- 4 Accueil Temps Libre
- 5 Taxe - Déchets ménagers
- 6 C.C.C.A. - Activités futures
- 7 Nos jubilés
- 8-9 Energie
- 10 Info Police / Agent constatateur
- 11 Sport
- 12 La main verte
- 13 À la bibliothèque
- 14 Les infos de la MJ
- 15-16 L'agenda du Centre Culturel

14 mai 2026



GRANDE BROCANTE COMMUNALE

de l'Ascension

La Grande Brocante Communale de l'Ascension se tiendra le jeudi 14 mai 2026, de 8h00 à 18h00.

Brocanteurs, artisans, forains etc, occuperont à nouveau le boulevard des Combattants, la rue Reine Astrid, la place André Renard et accessoirement la rue Neuve.

Les réservations débuteront le lundi 2 février, avec une priorité accordée aux riverains et commerçants, jusqu'au 27 février 2026. Passé cette date, la priorité ne sera pas appliquée.

Réservations, infos et renseignements :

Laurent Coenen - 04 259 92 65 / laurent.coenen@saint-georges-sur-meuse.be

Caroline Gillet - 04 259 92 68 / caroline.gillet@saint-georges-sur-meuse.be

AGENDA



*Donneur de sang,
grâce à toi, je vis*

VERLAINE - Salle les Thuyas
rue de l'Eglise, 10 - 4537 Verlainne
14 janvier 2026 de 17h30 à 20h00

STOCKAY - Athénée Royal
rue Eloï Fouarge, 31 - 4470 Stockay Saint-Georges
16 janvier 2026 de 17h00 à 20h00

18 décembre 2025



Ce Jeudi 18 décembre dès 8h30, Père Noël nous fera l'honneur de sa présence sur le marché place Douffet.

N'hésitez à venir lui rendre visite, cougnous et vin chaud vous seront offerts, comme le veut la tradition saint-georgienne.

Une initiative de l'Administration communale, du Plan de Cohésion Sociale et du CPAS de Saint-Georges-sur-Meuse



1^{er} SALON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Mercredi 8 avril 2026 - de 10h00 à 18h00

Athénée Royal Agri-Saint-Georges - Entrée libre

Rue Eloï Fouarge, 29-31 à 4470 Saint-Georges-sur-Meuse - Infos : 04 259 92 55

- EMPLOI
- FORMATION
- ORIENTATION
- JOB ÉTUDIANT
- TRAVAIL ET HANDICAP



Plus de 30 exposants de la région



L'ÉDITO

DU BOURGMESTRE



Chères Saint-Georgiennes, Chers Saint-Georgiens,

L'année qui s'achève fut riche en défis et en projets, marquant également la première année de la nouvelle équipe en place. Ensemble, nous avons travaillé avec détermination pour améliorer notre cadre de vie et renforcer le dynamisme de notre belle commune.

Depuis notre prise de fonction, de nombreuses réalisations ont vu le jour :

- Inauguration de la plaine de Stockay, un espace convivial pour petits et grands.
- Ouverture du local 4470, dédié à nos jeunes.
- Renforcement de la lutte contre les incivilités, pour préserver la qualité de vie de chacun.
- Organisation de l'Été solidaire, afin de briser l'isolement et favoriser les rencontres.
- Nos voiries ont également bénéficié d'importantes réfections : rue Solovaz (avec amorces rues d'Outerchamps et Potay), rue Bobesse, rue Warihet, rue Éloi Fouarge et rue Noiset.

Sur le plan économique, nous avons redynamisé le tissu local :

- Première édition des vœux aux forces vives,
- Reprise du marché hebdomadaire de Stockay par la commune,
- Arrivée d'un distributeur Batopin.

En matière d'énergie, nous avons investi pour l'avenir :

- Travaux économiseurs d'énergie à la piscine communale (via la RCA),
- Installation de bornes pour vélos et trottinettes électriques,
- Participation à la plateforme locale de rénovation énergétique.

Pour le bien-être animal, nous avons organisé avec succès le premier salon et pris des mesures contre l'invasion des frelons asiatiques.

Le sport reste une priorité : maintien des soutiens financiers aux clubs pour permettre aux jeunes de pratiquer sur notre territoire, et subside des infrastructures du club de football.

La culture n'a pas été oubliée : des investissements ont été réalisés dans nos infrastructures pour soutenir la vie culturelle locale.

Enfin, comme promis, nous avons renforcé **notre communication** : nouveau logo, outils modernisés, site internet repensé et bulletin communal amélioré. Nous avons également donné une place importante à la **participation citoyenne** dans nos commissions et structures.

De nombreux projets verront le jour dans les prochains mois... mais je garde quelques surprises pour la prochaine édition !

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année. Profitez de ces moments précieux avec vos proches.

Francis
Dejon

ACCUEIL TEMPS LIBRE

RETOUR SUR PLAINE D'AUTOMNE 2025



Petit retour sur notre plaine d'automne:

Une plaine placée sous le signe des rencontres, des partages, de l'entraide, des découvertes, des activités en extérieur et de la fête, pour une vingtaine d'enfants durant la première semaine des vacances scolaires.

Tout ce petit groupe encadré et accompagné par une équipe de 3 animateurs bienveillants.

On se donne rendez-vous à la plaine de Carnaval (du 16 au 20 février 2026)

Ouverture des inscriptions le 5 janvier 2026 :

valerie.piotte@saint-georges-sur-meuse.be ou 04 259 92 62



CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Le 6 novembre dernier, 5 nouveaux jeunes conseillers ont rejoint les 7 enfants déjà en place depuis un an, en prêtant serment devant le Conseil communal des adultes.

Cet engagement citoyen de 2 ans, permet aux enfants de notre commune, de s'investir pour leurs pairs en ayant la possibilité de s'exprimer et d'être entendus sur des sujets qui les concernent, grâce à la mise en place de projets/activités.

Le Conseil Communal des Enfants est un lieu de réunions, de rencontres, d'échanges et d'expression qui s'articule autour de la vie citoyenne d'une commune.

Nous leur souhaitons de prendre beaucoup de plaisir dans ce nouveau rôle qui s'ouvre à eux !

Les conseillers 2025-2026:

ARRADI Kenza
CRISCI Mila
COX Naël
DELMOTTE Aslan
DJOUMESSY Shanny
FRANCOIS Louise
LESCHEVIN Olivia
MARTIROSSYAN Arman
PARASCHIV Rares
PIRCAK Aleksandra
VANDENSAVEL Tiago
VANDERSTICHELEN Arthur



DÉCHETS MÉNAGERS

TAXE SUR LES DÉCHETS MÉNAGERS EN AUGMENTATION ?

EXPLICATIONS

Vous avez entendu parler de **l'augmentation de la taxe sur les déchets ménagers**.

Voici quelques éléments qui vous permettront de comprendre pourquoi cette augmentation est nécessaire.

À partir de 2026, votre taxe sur les déchets ménagers va augmenter en raison de plusieurs facteurs, notamment : **l'augmentation des coûts du service Intradel** et la notion **d'équilibre du coût-vérité**.

Intradel : quel impact pour la taxe sur les déchets ?

Chaque année, les communes reçoivent **le montant des coûts** (et son augmentation) pour les services fournis par Intradel.

Pour 2026, nous avons constaté **une hausse importante de 10%**.

Les montants de la taxe ont donc dû être calculés en conséquence afin de **réfléter au mieux les coûts réels** et cela, en tenant compte du **coût-vérité**.

Pour info, la taxe n'avait pas été augmentée depuis 2022.

Le coût-vérité : qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un indice, **obligatoirement** compris **entre 95 et 110%**, mis en place par la Région wallonne.

Il permet aux communes de déterminer le montant de la taxe en tenant compte des coûts réels engendrés par la gestion et le traitement des déchets.

Le **coût-vérité 2026** pour la commune de Saint-Georges s'élève à **100 %**.

En pratique

À partir de 2026, voici les montants pour la taxe sur les déchets ménagers :

Isolé : 87€

Ménage de 2 pers. : 116,50€

Ménage de 3 pers. : 146,50€

Ménage de 4 pers. : 176,50€

Second résident : 111,00€

Commerçant : 87,00€

La réduction pour les statuts BIM/OMNIO passe à 28,00€

Des questions ? Tél. 04 259 92 77



PRÉPARONS-NOUS : L'EAU POTABLE, UN BIEN VITAL

Bienvenue dans cette rubrique dédiée à la débrouillardise, à l'improvisation et à la résilience. Aujourd'hui, parlons d'un sujet essentiel : l'eau potable. Elle peut, parfois, ne pas être disponible.

Nous avons tous déjà connu des coupures d'électricité, d'internet ou de téléphone. C'est contraignant, mais on s'en sort. L'eau, en revanche, est vitale : nous en avons besoin tous les jours pour vivre et maintenir notre corps en bonne santé. Sans eau, pas de survie.

Pourquoi prévoir ?

Différents événements peuvent perturber l'approvisionnement : inondations, gel des canalisations, contamination du réseau... La liste est longue. Pour faire face à une situation temporaire, il est recommandé de prévoir une réserve d'eau potable à domicile.

Combien faut-il stocker ?

Un adulte a besoin d'environ 4 litres par jour (boisson, prépara-

tion des repas et hygiène). Pour rappel, les autorités interviennent généralement dans les 72 heures en cas de crise.

--> Pour un couple, cela représente 24 litres pour 3 jours. La solution la plus simple et économique : acheter des bidons de 5 litres en magasin. Avec 5 bidons, vous aurez 25 litres, soit un petit bonus !

Astuce pour la conservation

Pour un stockage longue durée, pensez à faire tourner vos réserves : consommez un bidon de temps en temps et remplacez-le par un neuf.

Dans un prochain article, nous verrons comment filtrer l'eau avec peu de moyens et la rendre potable.

Bonne lecture et restez prévoyants !

Manu Limbioul – ADN Bushcraft

PLAN DE COHÉSION SOCIALE

CONSEIL CONSULTATIF DES ÂÎNÉS

COURS D'INFORMATIQUE À SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE : RESTONS CONNECTÉS !

Pour aider chacun à se familiariser avec le numérique, la Commune de Saint-Georges-sur-Meuse organise, en collaboration avec l'EAFC Hesbaye-Condroz, des cours d'informatique destinés à tous.

32 personnes participent déjà à ces séances, proposées le lundi pour les débutants et le jeudi pour les niveaux plus avancés, jusqu'à fin juin 2026 (hors congés scolaires).

Les participants apprennent à maîtriser les bases de l'informatique et à utiliser les outils du quotidien : courriels, réseaux sociaux, banque en ligne, services publics numériques...

OBJECTIF : donner à chacun les clés pour rester autonome, éviter les arnaques et profiter sereinement des outils connectés.

En complément, le Plan de Cohésion Sociale et la Province de Liège proposent des séances gratuites d'information au Centre culturel, sur des thèmes variés :

- **6 janvier 2026 :** applis du smartphone / rester en contact via Facebook et Messenger
- **31 mars 2026 :** éviter la fraude / organiser une activité ou un voyage
- **2 juin 2026 :** se repérer avec des outils numériques / retoucher ses photos

Pensez à prendre votre matériel numérique si vous en avez !

- **Lieu :** Centre culturel de Saint-Georges-sur-Meuse
- **Inscriptions :** 04 259 92 55 – pcs@saint-georges-sur-meuse.be



À VOS AGENDAS !

Les activités du Conseil Communal Consultatif des Aînés

- **Jeudi 19 mars 2026 à 12h :**

Repas des Aînés - Envie de partager un moment convivial autour d'un repas gourmand ?

Notez cette date dans vos agendas : le Conseil Communal Consultatif des Aînés y organise son repas annuel.

Où ?

Salle communautaire de Dommartin - rue Dommartin, 20A

Menu :

Entrée - Terrine de viande, crudités

Plat - Volaille sauce Sambre et Meuse, riz

Dessert - Panna cotta avec coulis de fruits rouges

Inscriptions et paiement à partir du 1^{er} février 2026 :

GSM : 0476 370 612 - Numéro de compte : BE67 0910 1289 7187

- **Vendredi 10 avril 2026 à 14h :**

Présentation du carnet de vie – «Un outil pour aider les aînés à faire leurs propres choix».

Rendez-vous à la grande salle de la Plaine de Stockay (Rue Joseph Wauters). Activité gratuite

Infos et inscriptions : Paganelli Geoffrey – 04 259 92 55 – pcs@saint-georges-sur-meuse.be



Province
de Liège



Vivre à Saint-Georges | 6

NOS JUBILÉS

NOCES D'OR



Monsieur et Madame André Seret et Marie-Ange Brose

Le Collège Communal a eu le grand plaisir de célébrer de nouveaux jubilés de mariage dans notre belle commune : joie, sourires, anecdotes et regards complices ont égayé cette journée.

Félicitations à eux pour leur parcours inspirant et leur contribution à la vie locale. Que leur amour continue de rayonner encore longtemps !



ILS SE SONT DIT «OUI»

Nil et Aminator, Xavier et Christelle, Jérôme et Bérénice, Andrea et Aurélie, Cédric et Jessica, Julien et Luna, Cédric et Stéphanie, Damien et Laurence, Grégory et Mélissa, Alexandre et Mathilda, Thomas et Emmeline, Floriane et Julie, Geoffrey et Carine, Illyès et Mlady, Alain et Nancy, Christophe et Marie, Pierre et Stéphanie... 17 couples se sont dit «oui», en 2025.

Souhaitons leur de nombreuses années de bonheur.



ENERGIE

RENOV'ENERGIE, UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE



Le Conseil communal du 6 novembre dernier, a approuvé la Convention de partenariat et de financement de la Plateforme de rénovation énergétique Hesbaye-Meuse-Condroz «Renov'Energie».

Une logique de gratuité et de proximité

Initiée en septembre 2025, Renov'Energie propose un accompagnement à tous les citoyens désireux de rénover pour leur habitation. Cette initiative vise à lever les freins à la rénovation énergétique des bâtiments résidentiels. Elle est soutenue et reconnue comme « plateforme locale de rénovation énergétique » par la Région wallonne et par votre commune.

Ce projet collectif au service du territoire est actif sur les 19 communes d'Amay, Berloz, Braives, Burdinne, Donceel, Engis, Faimies, Ferrieres, Geer, Hamoir, Heron, Huy, Marchin, Nandrin, Ouffet, St Georges, Verlainne, Villers-le-Bouillet et Wanze.

Un accompagnement complet

Renov'Energie ne se contente pas de fournir des informations. Elle guide les propriétaires tout au long de leur parcours de rénovation, depuis l'analyse du bâtiment jusqu'au suivi des travaux. Parmi les services proposés :

- visite du logement et diagnostic des performances énergétiques ;
- conseils techniques sur les travaux les

plus pertinents à réaliser ;

- estimation du budget et des aides disponibles (primes, prêts 0%) ;
- comparaison objective des devis d'entreprises locales ;
- aide administrative pour les démarches liées aux subventions ;
- assistance lors des travaux pour en garantir la qualité.

Des bénéfices concrets pour les citoyens

Rénover son logement avec l'aide de Renov'Energie, c'est :

- réduire sa consommation d'énergie et ses factures ;
- améliorer son confort de vie (température, acoustique, qualité de l'air) ;
- augmenter la valeur de son bien immobilier grâce à un meilleur label PEB ;
- protéger l'environnement en réduisant son empreinte carbone ;
- préserver la santé du bâtiment et de ses habitants en traitant les pathologies.

Cerise sur le gâteau, c'est bénéficier des primes de la Région, toujours présentes et parfois bien attrayantes !

Si vous aussi, vous êtes intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec nos collaborateurs en vous rendant sur notre site www.renovenergie.be.

Une séance d'information est organisée le **lundi 26 janvier à 19h30** au local P50 du Centre Culturel (18, rue Albert 1^{er})

Nous vous y attendons nombreux afin de vous présenter cette plateforme et répondre à vos questions.

Inscription souhaitée par téléphone au : 04 259 92 79 ou par mail pollec@saint-georges-sur-meuse.be



CHANGEMENT POUR LE TARIF BIHORAIRE

Le bihoraire change d'horaire !

À partir du 1^{er} janvier 2026, les plages horaires des heures pleines et des heures creuses seront adaptées pour mieux refléter la réalité énergétique du réseau électrique partout en Wallonie.

Concrètement, deux grands changements interviennent :

- Chaque jour, une plage supplémentaire d'heures creuses sera ajoutée.
- Les horaires seront uniformisés sur les 7 jours de la semaine : le week-end suivra donc exactement le même rythme que les jours de semaine.

Dès 2026, 105 heures creuses sont désormais disponibles sur l'ensemble de la semaine, contre 93 heures en 2025, soit une moyenne de 15 heures creuses par jour.

Vous êtes prosumer et profitez du mécanisme de compensation ? Soyez attentif aux nouvelles plages horaires, car elles pourraient modifier de manière significative la répartition entre les heures pleines et les heures creuses.

En cas de changement de tarif, nous vous invitons à contacter votre fournisseur d'énergie.

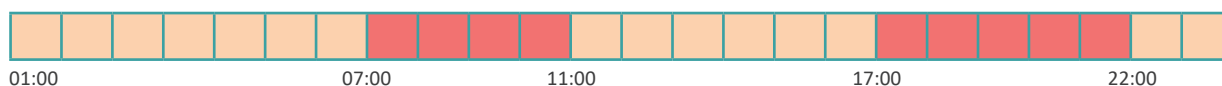
Ma machine à laver, c'est mieux entre 11h et 17h. Ça fait moins tache sur la facture.



ÉNERGIE

LES NOUVELLES PLAGES DU TARIF BIHORAIRE DÈS LE 1^{er} JANVIER 2026

Semaine + week-end

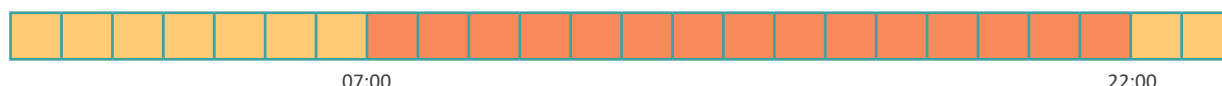


Heures pleines : de 7h00 à 12h00 et de 17h00 à 22h00

Heures creuses : de 11h00 à 17h00 et de 22h00 à 7h00

Le bihoraire jusqu'en fin 2025

Semaine (du lundi au vendredi)



Week-end



Heures pleines : de 7h00 à 22h00 du lundi au vendredi

Heures creuses : de 22h00 à 7h00 du lundi au vendredi + les week-ends

Ces ajustements ne sont pas anodins. Ils répondent à deux objectifs :

- S'adapter aux nouveaux usages des consommateurs, qui utilisent de plus en plus d'appareils électriques et recherchent davantage de flexibilité.
- Encourager la consommation d'électricité au moment où elle est la plus verte et la plus abondante, c'est-à-dire lorsque la production issue des énergies renouvelables (vent, soleil, etc.) est élevée.

VOUS AVEZ REÇU UN COURRIER OU UN E-MAIL DU PRESTATAIRE SM ENZO ?

Pas d'inquiétude : SM ENZO est le partenaire officiellement mandaté par RESA pour procéder au remplacement à grande échelle des compteurs électriques classiques par des compteurs communicants. Voici les informations complémentaires :

Comment reconnaître un partenaire officiel RESA ?

Scan & Verif'

Resa collabore quotidiennement avec un réseau de partenaires, identifiables par les logos figurant sur ces camionnettes.

- être un partenaire agréé RESA signifie que l'entreprise :
- a signé notre charte qualité et respecte nos procédures de sécurité ;
- est autorisée à réaliser des interventions pour le compte de RESA ;
- dispose d'équipes formées à nos standards.

Sauf erreur de procédure, ces travaux étaient planifiés et vous avez été préalablement informés par courrier, email ou SMS.

Info :

Vous pouvez vérifier à tout moment la date de votre intervention programmée via ce lien.

Munissez-vous de votre numéro de référence et code pin repris sur le courrier reçu.

Attention !

En cas de doute sur une intervention ou pour signaler un problème, contactez Resa par téléphone au 04 325 47 04.



INFO POLICE

POSTE CENTRAL MEUSE-HESBAYE

Chaussée Freddy Terwagne, 59
4540 Amay
Téléphone : +32 85 84 89 50

ANTENNE DE SAINT-GEORGES

Rue Reine Astrid
4470 Saint-Georges-sur-Meuse
Téléphone : +32 4 259 89 40

LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE : UN CODE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

La Nouvelle Loi Communale confie aux autorités locales la mission d'assurer à chaque habitant les bénéfices d'une bonne police : propreté, salubrité, sécurité et tranquillité publique. Ces principes sont encadrés par le Règlement Général de Police (RGP).

Au fur et à mesure du temps, des matières ont été rajoutées dans le RGP permettant aux communes de prendre des sanctions administratives communales (SAC) également dans d'autres domaines (environnement, voirie, ...).

L'objectif étant de lutter rapidement et efficacement contre les incivilités et infractions qui nuisent à la qualité de vie, à la sécurité, à la propreté ou à la tranquillité publique.

Une structure en quatre parties pour une vie harmonieuse

1. SÉCURITÉ, PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La première partie du RGP rassemble les règles essentielles pour garantir le « bien vivre ensemble ». Parmi les nouveautés :

- **Trottinettes et engins non motorisés** : usage réglementé sur les trottoirs.
- **Remorques** : port du filet désormais obligatoire.
- **Déjections canines** : sac pour ramasser obligatoire lors des promenades.
- **Feux d'artifice** : interdiction, même depuis une propriété privée.

Des ajustements concernent aussi la détention des animaux domestiques, notamment les chiens :

Suppression de la liste des « chiens dangereux » au profit de mesures plus strictes pour la sécurité de tous.

Laisse courte obligatoire dans les zones fréquentées (marchés, brocantes...).

Muselière obligatoire pour les chiens de plus de 40 cm au garrot ou de plus de 20 kg lors d'événements publics, dans les transports en commun et dans les lieux privés accessibles au public.

2. INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE

La deuxième partie vise les infractions routières pouvant entraîner une **sanction administrative**, principalement liées au **stationnement** et à l'arrêt des véhicules.

3. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La troisième partie traite de l'environnement et du bien-être animal. Les infractions concernées incluent :

- **Feux de déchets non autorisés.**
- **Dépôts sauvages de déchets (bulles à verre, nature...).**
- **Usage nocturne des robots tondeuses.**
- **Défaut d'identification ou de stérilisation des animaux.**
- **Mise en danger d'un animal laissé dans un véhicule.**
- **Moteur tournant à l'arrêt (sauf EXCEPTIONS).**
- **Fumer dans un véhicule en présence d'un mineur.**

4. VOIRIE COMMUNALE

Enfin, la quatrième partie porte sur la gestion et la réglementation de la voirie communale.

Vous pouvez consulter le Règlement sur le site internet de la Zone de Police (www.police.be/5294).

FEUX D'ARTIFICES ET PÉTARDS

IMPACT NÉGATIF SUR LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

À l'approche des fêtes de fin d'année, nous souhaitons vous rappeler que l'usage de pétards et de feux d'artifice est strictement interdit sur l'ensemble du territoire communal, sauf autorisation spécifique.

Cette interdiction vise à préserver le bien-être des animaux, qu'ils soient domestiques ou sauvages, ainsi que la tranquillité de tous les habitants.

On l'oublie souvent mais les feux d'artifices et les pétards ont un impact négatif sur le bien-être des animaux.

Ces tirs provoquent un stress intense chez de nombreux animaux, pouvant entraîner des comportements de fuite, des blessures, des troubles durables, voire des arrêts cardiaques.

- Titre 1 ; Article 78 du règlement général de police :

« Sont interdits sur la voie publique comme dans les propriétés privées, sauf autorisation du Bourgmestre et sans préjudice d'autres autorisations, les tirs de pétards et les feux d'artifices. »

En cas d'infraction à ces dispositions vous vous exposez à une **sanction administrative pouvant aller jusqu'à maximum 500€.**

Nous vous remercions pour votre bienveillance à l'égard de nos amis les animaux et vous souhaitons d'ores et déjà de belles fêtes.

PLUS D'INFOS ? AGENTS CONSTATATEURS : Rue Albert 1er, 16 - 4470 Saint-Georges - TEL. 04259 92 58 - GSM : 0499 36 12 01 - 0495 88 32 42



SPORT

DES NOUVELLES DU ROYAL STOCKAY SAINT-GEORGES

Le championnat de D1 ACFF bat son plein et la trêve de Noël-Nouvel An se profile déjà à l'horizon. Le championnat s'interrompt le 14 décembre après un dernier déplacement au Crossing de Schaerbeek.

Notre équipe a soufflé le chaud et le froid : de très bons matches et des moins bons avec, à l'heure où ces lignes sont écrites, cinq victoires (Union B, Charleroi B, Rochefort, Crossing, Namur), trois nuls (Virton à domicile, Tubize et Standard B), et cinq défaites (à Mons, à Habay, à Meux, à Virton, et contre Tubize).

Objectif Top 6

L'objectif reste le top 6 qui permet de disputer les play-offs pour la montée en D1B et, surtout, assure automatiquement le maintien. Le mois de décembre s'annonce très important avec quatre rencontres dites abordables.

Quoi qu'il arrive, à la trêve, Stockay aura disputé 17 matches. Il en restera 5 en janvier et février, dont 4 à domicile, pour se qualifier pour le tour final. Comme on dit communément, « ça devrait pouvoir le faire ». Croisons les doigts !

La Réserve avec le T2 du Mali !

Les deux autres équipes d'adultes se portent bien. La P4 vise le tour final et pourquoi pas le titre.

Quant à l'équipe réserve, qui est avant tout une équipe de « foot-

loisirs-santé-amitié », elle caracole en tête de son championnat. Comme quoi, on peut être performant sur le terrain tout en faisant fonctionner la buvette du club... Dans l'effectif, on trouve Grégory Verheyden, le... T2 de l'équipe nationale du Mali qui s'est qualifiée pour la CAN ! « Je m'occupe notamment des analyses-vidéo. Dans l'équipe réserve de Stockay, je suis joueur, tout simplement. Ce qui prime, c'est le plaisir et l'amitié. Récemment, nous étions plusieurs à assister à un match à Tottenham où Yves Bissouma, le capitaine de l'équipe du Mali, nous avait invités. »

L'Académie en plein boum !

Mais le Royal Stockay Saint-Georges accorde aussi une très grande importance à la formation des jeunes et à son Académie. Elle compte aujourd'hui près de 250 affiliés et ce nombre ne cesse de croître. L'Académie aligne cette saison 17 équipes, des U6 aux U19. Les U14 et les U15 sont particulièrement performants et visent clairement la montée dans la catégorie supérieure. On verra en fin de saison.

Quelques dates à retenir

Du 9 au 11 janvier : grand tournoi en salle de l'Académie des Jeunes, au TC Mosa à Engis

Le 20 février : le souper choucroute annuel à la cafétéria du stade

Le 28 juin : le retour tant attendu de la Marche Gourmande



LE POINT SUR CERTAINS GRANDS TRAVAUX

RUE DE LA BOURSE

Ce lundi 24 novembre, la SWDE a débuté la première phase de son chantier rue de la Bourse afin de remplacer les canalisations d'eau. Concrètement, la rue a été mise en sens unique, il n'est donc plus possible de remonter de Flône vers Stockay. Le stationnement est interdit sur le tronçon entre le n°1 et 86 en journée. La fin de cette première phase est programmée pour début avril 2026 avant que le chantier se poursuive dans le reste de la rue avec de nouvelles modalités pour la circulation.

UNE PISCINE PLUS MODERNE, PLUS DURABLE ET PLUS ÉCONOME

Durant plusieurs semaines, la piscine communale a fait l'objet d'une modernisation en profondeur. Ce chantier, représentant un million d'investissement conséquent, vise à rendre le site plus performant sur le plan énergétique tout en préservant le confort des nombreux usagers qui le fréquentent chaque jour. L'investissement est à hauteur de 980.000 € HTVA pour un temps de retour sur l'investissement de 12 ans.

Les travaux menés ont permis de remplacer les chaudières, d'installer un nouveau système de ventilation, d'optimiser la récupération de chaleur et de placer une citerne de récupération d'eau de pluie de 10 000 litres. La toiture est désormais équipée de cent panneaux photovoltaïques, capables de produire jusqu'à 50 kWc.

Ces améliorations permettent d'atteindre des résultats

environnementaux remarquables :

- 45 % de consommation d'énergie primaire en moins,
- 43 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre,
- 10 % d'énergies renouvelables dans le fonctionnement du bâtiment,
- une consommation d'eau réduite grâce à une gestion plus poussée des ressources.

Aujourd'hui, la piscine communale rouvre ses portes, modernisée, plus économe, et résolument tournée vers l'avenir.



LA MAIN VERTE

BIEN PLANTER SANS SE PLANTER

Notre brave Sainte Catherine, repère séculaire de la période de plantation pour les ligneux (arbres et arbustes), serait-elle ménopausée ? Il faut dire qu'avec toutes ces « bouffées de chaleur », le dicton qui affirme que tout bois prend racine à partir du 25 novembre me semble quelque peu malmené. Précision : j'en ris pour ne pas pleurer, car oui, le dérèglement climatique réduit de plus en plus les périodes propices à certains travaux de jardinage, sans compter les difficultés de reprise, voire la mort prématurée des végétaux transplantés. Alors voici quelques recommandations pour ceux qui envisagent d'arborer leur jardin.

Avant tout, on s'informerait auprès de sa commune de la législation relative aux distances de plantation (haie mitoyenne, arbre gênant des panneaux photovoltaïques). On n'est jamais trop prudent. Et dans tous les cas, on creusera un trou au moins 2 fois plus grand que la masse racinaire, on ameublira le fond, on posera un tuteur face au vent dominant et on arrosera copieusement le plant avant et après transplantation.

Réchauffement ou pas, la morte saison (de novembre à février-mars) est toujours la plus indiquée pour la plantation des arbres caducs, car elle est synonyme de dormance, de repos saisonnier, un état qui permet d'atténuer les effets négatifs du choc de la transplantation. C'est aussi (enfin, normalement) une période où les précipitations garantissent une bonne hydratation aux racines et soulagent partiellement le jardinier d'une sérieuse corvée d'arrosage (attention : il faut quand même apporter de l'eau à la plantation et hors gel, s'il fait trop sec).

NB : Les persistants et les conifères ralentissent leur croissance en cette saison, mais seront préférablement plantés entre septembre et novembre, pour faciliter leur enracinement.

Comment faire son choix parmi les sujets présentés en racines nues, en mottes ou en pots ? Tout dépend de votre projet. Chaque alternative a ses avantages et inconvénients.

L'option racines nues est plutôt conseillée pour les haies caduques ou les arbres fruitiers. 3 à 10 fois moins chers à l'achat que les sujets en conteneurs, les arbustes mis en vente directement après arrachage sont en outre bien plus faciles à transporter, manipuler et planter. Leur masse racinaire, importante et équilibrée (sans chignonage) est gage de reprise rapide et de choc de transplantation limité,

elle produit des arbres robustes, moins affectés par les maladies, rapidement fructifères. Enfin, ces sujets affichent un bon bilan carbone (distances de transport réduites, économies de volumes et de poids, très peu de plastique). En termes d'inconvénients, signalons la disponibilité limitée des plants (de mi-novembre à mi-mars), la contrainte de transplanter immédiatement après l'achat et des soins supplémentaires à apporter lors de la mise en terre. Les arbres peuvent en effet avoir été endommagés durant leur déplacement et les parties souterraines exposées (vent, soleil) se dessèchent très vite. Donc, pas question de les laisser telles quelles



dans une remorque ouverte ! Couvrez immédiatement les racines avec de la toile de jute ou de vieux journaux mouillés. Au moment de planter, examinez les racines et « habillez-les » (écourtez les trop longues, éliminez toutes celles qui sont abimées ou cassées). Un pralinage est aussi recommandé. Le pralin, c'est de la terre argileuse, de l'eau et un peu de compost ou de fumier décomposé ou sec (surtout pas frais!) qu'on mélange pour obtenir une « pâte à crêpes » à la fois liquide et épaisse, de quoi bien enrober les racines, cela les protégera de la déshydratation et leur apportera un peu d'engrais. En cas de gelées annoncées, ne plantez pas : remisez vos plants au frais, à la cave ou au garage, dans un seau avec un fond d'eau ou sous des cartons humides pendant quelques jours (pas plus!). Derniers conseils. Pour une haie en monoculture (une seule variété), achetez toujours 10% de plants supplémentaires et mettez-les en jauge ou dans un conteneur rempli de sable humide. De cette manière, si quelques arbustes ne

reprennent pas, vous pourrez, l'automne suivant, combler les espaces vides avec vos plants excédentaires. Enfin, fuyez ceux qui vous proposeraient des conifères à racines nues, ils ne reprendraient pas. Les persistants sont presque toujours vendus en conteneurs ou en mottes.

L'option plants en conteneurs est proposée dans presque tous les autres cas (jeunes arbustes à planter en solitaire, persistants, conifères). C'est la praticité du concept qui fait son succès : on peut théoriquement transplanter les sujets en pots toute l'année (hors gel et canicule) et différer leur mise en terre après l'achat (vous savez, le coup de cœur que vous ne savez pas où placer). Le volume de terre réduit autour des racines conserve l'humidité nécessaire et rend le sujet facilement transportable et stockable. Comme il existe des pots de toutes les tailles, un même arbre sera disponible à différents stades de sa croissance, avec une influence sur son prix d'achat, sans évaluer l'avantage économique des racines nues, mais en étant moins cher qu'un sujet en motte. La culture en pots peut générer certains soucis. Les plantes doivent être régulièrement arrosées (lors du stockage et surtout avant la plantation). Faute d'espace (et aussi de nourriture), elles développent une masse racinaire réduite, qui peut finir par s'enchevêtrer dans le fond du pot. Ce chignon affaiblit la plante et compromet la reprise ; il devra être démêlé ou retiré avant la plantation, avec les dommages racinaires que cela suppose, aggravant encore le choc de transplantation. Enfin, dernier désavantage : tous ces pots en plastique sont source de pollution.

La plantation en motte constitue un compromis entre les alternatives précédentes. Elle est surtout recommandée pour les arbres adultes ou de belle taille à planter en isolé. La terre maintenue en motte autour des racines protège ces dernières de la déshydratation et d'éventuels dommages lors du transport. Mais, le déplacement, la manipulation et la plantation de grands sujets requièrent des bras supplémentaires, voire la location d'un engin de levage. Ce qui grève encore le prix élevé de ces végétaux. Notez aussi que la période de plantation est presque aussi courte que celle des racines nues. Que faire de la tontine (le filet qui entoure la motte) ? Les avis divergent. On préconise de l'ouvrir pour libérer le tronc et éviter l'étranglement pendant la croissance. Mais si le filet est non biodégradable (plastique), si vous craignez qu'il finisse par blesser les racines (métal) et si la terre de la motte est suffisamment compacte pour éviter qu'elle ne se délite, vous pouvez tenter de l'enlever délicatement.

À LA BIBLIOTHÈQUE

QUE NOUS APPREND LE JEU DE L'ÉTÉ SUR VOS HABITUDES DE LECTURE ?

Contexte :

Une sélection d'une quarantaine de romans édités pour la plupart en 2025 a été proposée aux lecteurs. Après lecture, chacun pouvait partager son ressenti à l'aide d'émoticônes, pour à la fois exprimer son avis et s'inspirer de celui des autres. Le jeu s'est déroulé sur un peu moins de deux mois, avec une durée d'emprunt fixée à quinze jours par livre.

Récapitulatif :

Catégorie	Champion	J'ai adoré	J'ai aimé	Mitigé	Pas mal	Déçu	Abandonné	Total
Littérature belge	0	4	6	2	1	2	0	15
Sagas familiale	1	4	3	1	2	0	0	11
Romans historiques	0	0	4	1	1	0	0	6
Littérature générale	2	9	11	0	5	1	1	29
Polars	5	12	6	2	7	1	3	36
Total général	8	29	30	6	16	1	4	97

Lecture rapide :

- 67 avis enthousiastes (Champion, J'ai adoré, J'ai aimé)
- 30 avis mitigés ou négatifs (Mitigé, Pas mal, Déçu-e, Abandonné)
- Catégorie la plus commentée : les Polars (35 avis)
- Catégorie la plus chaleureuse : la Littérature générale riche en coups de cœur

Plus en détail :

Littérature belge

Quinze avis ont été exprimés pour cette catégorie.

Champion incontesté : **La gravité des étoiles** (Pascale Joye), avec trois *J'ai adoré*.

Les auteurs belges sont globalement appréciés : J'ai aimé revient cinq fois, J'ai adoré quatre fois. Une belle reconnaissance pour la production littéraire nationale !

Sagas familiales

Onze avis recueillis, souvent empreints d'émotion.

La porteuse de lettres (Francesca Giannone) décroche la palme avec un *Champion* et trois *J'ai adoré*.

Le secret des mères (Sophie de Baere) (Prix Relay 2025) a été boudé à tort : les rares lecteurs qui s'y sont plongés ont été conquis (*J'ai adoré*, *J'ai aimé*, *Émouvant*).

Romans historiques

Peu de retours (sept), mais un regret : **La ballerine de Kiev** (Stéphanie Perez) méritait davantage d'attention. Un roman sensible, intelligent et humain, reconnu

unaniment par les critiques littéraires professionnels et éclairés.

Littérature générale

Vingt-six avis exprimés, marqués par la diversité et l'émotion.

Vous parler de mon fils (Philippe Besson) vous a ému, **Aveu de tendresse** (Cécile Cayrel) a surpris et réchauffé les cœurs grâce à la persévérance de la bibliothécaire – sans ses recommandations, il serait passé inaperçu.

La très catastrophique visite du zoo (Joël Dicker) a fait un carton : deux Champions, trois J'ai adoré et un Déçu-e. Un succès retentissant !

Polars

Catégorie reine avec quarante avis !

Les lecteurs ont vibré pour **Prime Time** (Maxime Chattam), **Everglades** (R. J. Ellory) et **Un cri dans l'océan** (Benoît d'Halluin), cumulant quatorze mentions *J'ai adoré* et *Champion*.

Le très commenté **La Prof** (Freida MacFadden, autrice de *La femme de ménage*) fait l'unanimité dans la débâcle : dix avis partagés entre *Pas mal* et *Déçu*. Rien de transcendant, donc !

Tendances générales

- Les lecteurs plébiscitent les romans émotionnels ou engageants, qu'ils soient familiaux, historiques ou policiers.
- Les titres moins connus reçoivent peu d'avis spontanés, preuve que la curiosité littéraire reste parfois en veille : beaucoup restent "sur les rails" des têtes de gondole.

Rôle du bibliothécaire

Cette analyse rappelle combien le bibliothécaire est et reste un guide essentiel.

- Il met en lumière des ouvrages moins médiatisés, pousse les lecteurs à sortir des sentiers battus et révèle des pépites comme *Aveu de tendresse* ou *Le secret des mères*. Sans ce rôle actif, certains trésors littéraires resteraient cachés.
- Un regret : le manque d'audace de certains d'entre vous : la fainéantise littéraire guette, mais je veille à stimuler votre curiosité !

En conclusion

La bibliothèque de Saint-Georges ne se contente pas de prêter des livres : elle fait vivre des histoires et des émotions, encourage la découverte et cultive le plaisir de lire.

Grâce à l'implication et à l'enthousiasme des lecteurs, elle est un lieu vivant, curieux et passionnément littéraire.

Merci, merci, merci.

A moyen terme...

Il vous est actuellement proposé et ce, jusqu'à la fin de l'année, une dégustation en aveugle de la cuvée « Rentrée littéraire 2025 ». Mais ceci est une autre histoire... Rendez-vous à la bibliothèque pour en savoir plus.

Christine BROHÉE

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Place de la Libération, 4 à Stockay
Mercredi de 14h à 19h, jeudi de 10h à 12h
et dimanche de 10h à 13h.

MAISON DES JEUNES

ÇA BOUGE TOUJOURS À LA MJ !

DES ACTIVITÉS QUI RAPPROCHENT – RETOUR SUR UN AUTOMNE BIEN REMPLI !



La Maison des Jeunes de Saint-Georges n'a pas chômé ces dernières semaines. Le 17 octobre, une Nuit à la MJ a rassemblé les plus motivés autour d'activités, d'une bonne raclette et de films jusque tard dans la soirée.

Du 20 au 24 octobre, le stage musique a fait vibrer les locaux : découverte d'instruments, analyses de morceaux et mini-représentation ont rythmé la semaine.

Le 29 octobre, les jeunes ont partagé un moment intergénérationnel chaleureux lors d'une sortie à la foire en compagnie des résidents de la maison de repos.

En parallèle, plusieurs jeunes ont bénéficié d'une formation au permis de conduire, indispensable pour leur autonomie. Enfin, le 31 octobre, la MJ a

pris part au cortège d'Halloween du Centre culturel, avec un enthousiasme bien visible par leurs investissements dans leurs costumes.

À L'HORIZON : CRÉATIVITÉ, ENGAGEMENT ET RENCONTRES

Une assemblée des jeunes a eu lieu le 28 novembre afin de discuter des envies, idées et projets futurs — le tout partagé autour d'un bon couscous préparé ensemble.

Début décembre, la MJ accueillera également le projet d'une ancienne stagiaire, accompagné de deux camarades dans le cadre de leurs études. Ensemble, ils co-construiront avec les jeunes une animation en deux temps autour du thème des stéréotypes, un sujet choisi par les jeunes eux-mêmes pour leur séjour d'été. Un projet qui mêlera donc le thème choisi et l'art.

Le 5 décembre, la MJ viendra défendre ses couleurs au Blind Test de l'école secondaire l'Agri Saint-Georges, toujours avec bonne humeur et esprit d'équipe.

La fin d'année s'annonce tout aussi dynamique. Les jeunes participeront à la Parade de Noël le 13 décembre, intégrés à la parade en partenariat avec le comité des fêtes de Yernawe et le Centre Culturel de Saint-Georges.



AU CENTRE CULTUREL

Les activités du Centre Culturel



JANVIER



SEMAINE SUR LE SANS-ABRISME

Vendredi 9/1 à 20h Théâtre - "Les chiens qui ont la rage ne font pas long feu" - 15€

Un homme à la rue, parle au nom des Sans-Voix, de celles et ceux qui battent le pavé. Ça tombe bien, pour une fois des personnes sont là, elles prêtent leurs regards et leurs oreilles. Dans sa logorrhée brûlante, il

nous entraîne dans son univers. Entre les maraudes du Samu, l'indifférence des passants, les regards qui réchauffent, il nous entraîne à sa rencontre.

09/01 à 18h Expo Photos - Vernissage

Expo visible du 9 au 14 janvier de 8h30 à 16h30.



Vendredi 16/1 à 18h Expo Photos "Créatures Fantastiques" - Vernissage

Expo visible du 16 au 23 janvier de 8h30 à 16h30.

« Isaline Cocriamont est une jeune artiste aquarelliste passionnée par la bande dessinée et l'illustration. Toujours en quête d'élargir son champ créatif, elle explore

différentes formes d'expression artistique. Diplômée d'un bachelier et d'un master en bande dessinée à Saint-Luc Liège ainsi qu'à l'Académie des Beaux-Arts, elle présente ici sa toute première grande exposition personnelle. Artiste polyvalente, Isaline est également tatoueuse depuis un an dans un salon à Charleroi, où elle transpose son univers graphique sur la peau.

À travers cette exposition elle nous emmène dans son univers mêlant créatures étranges et récits fantastiques et cela en douceur et en couleur. »



Samedi 31/1 à 20h Concert - Tom chante Mika - 12€

Tom, 16 ans, chante depuis l'enfance et s'est construit une vraie identité artistique entre danse, karaoké, concours, cours de chant et enregistrements studio. Inspiré par Mylène Farmer et MIKA, il compose, se produit sur scène et développe aujourd'hui plusieurs projets avec son manager.



FÉVRIER



Samedi 14/1 à 20h - Nina Simone Wild as wind - 15€

Mélange entre jazz et théâtre, ce spectacle se veut un hommage hors-norme à la vie de l'artiste, en ce sens que l'accent n'est pas mis uniquement sur la musique, mais sur la découverte d'une personnalité nourrie de frustrations, d'espoirs, de cassures, d'égarements et de rages. Tamara Geerts,

conteuse et chanteuse à la voix unique, n'hésite pas à aborder des sujets aussi graves que les crimes racistes, la lutte pour les droits civiques, la violence à l'encontre des femmes, ...



MARS



WEEK-END SPÉCIAL CONSACRÉ AUX DROITS DES FEMMES

Samedi 7/3 à 14h - Ciné Débat: Projections de 4 courts métrage du studio Camera-etc. - 5€

À travers cette programmation sensible et engagée, nous mettons à l'honneur des réalisatrices talentueuses et des figures féminines marquantes, qu'elles soient fortes, touchantes, audacieuses ou inspirantes. Chaque film explore, à sa manière, des histoires singulières qui résonnent avec les enjeux contemporains liés à la place des femmes dans nos sociétés.



8/3 mars à 20h - Théâtre - Audrey, Not Your Fair Lady - 15€

Un hommage à Audrey Hepburn et toutes les femmes (presque) parfaites. Une équipe 100% féminine avec la talentueuse Lucie Hoellinger dans son premier grand rôle ainsi que Miss Belgique 2023 Emilie Vansteenkiste. Ce duo est assisté par 4 autres rôles secondaires, alternativement

interprétés par Brenda Bussens, Eveline Carpentier, Annelies Delahaye, Yana Gommers, Anke Lion, Els Meulemans et Siel Van Grootel.



Vendredi 21/3 - Humour - Florence

Mendez «Bella Ciao» - 15€

Florence Mendez revient dans un tout nouveau spectacle dans lequel de ses peurs et de ses espoirs pour le futur, avec évidemment l'humour piquant et engagé qu'on lui connaît.



CINÉ POP CORN

Chaque troisième mercredi du mois à 14h, rejoignez-nous pour une séance cinéma ouverte à tous. Film ou animation, il y en a pour toute la famille... et c'est entièrement gratuit !





SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE
LES 12, 13 ET 14 DÉCEMBRE

PLACE DOUFFET



Marché et Parade de Noël



Avec la participation de commerçants, d'artisans et d'associations locaux



Vendredi 12 décembre de 16h30 à minuit
Samedi 13 décembre de 15h à 1h du matin
Dimanche 14 décembre de 14h à 22h

La Parade de Noël : départ à 17h le samedi 13 décembre dans les rues de Stockay
autour de la place Douffet

UNE ORGANISATION DU CENTRE CULTUREL ET LE COMITÉ DES FÊTES
DE YERNAWE AVEC LE SOUTIEN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE
DE SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE.



Info et contact :
Centre culturel 04 259 75 05
Dilek KELLECI Présidente du CFY 0484 736 537